

bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale et la population yverdonnoise de 1 à 105 ans!

juin 2009

n° 35

Musée cantonal des Beaux-Arts

La ville d'Yverdon-Les-Bains confirme sa candidature pour l'implantation du futur Musée cantonal des Beaux-Arts. Situé sur le « Quai n° 1 » de la gare CFF, entre Ville nouvelle et Centre historique, le projet est présenté comme un véritable amplificateur du rayonnement cantonal.

Anticiper le remodelage des frontières géoculturelles vaudoises

Allouer équitablement les ressources fait partie des vœux exprimés par la nouvelle Constitution du Canton de Vaud. Implanter le nouveau joyau culturel à Yverdon-les-Bains offre au Pays de Vaud l'occasion d'illustrer par le concret ce principe, tout en s'inscrivant opportunément dans un mouvement contemporain qui tend à redessiner ses frontières géoculturelles.

Un site urbain disponible immédiatement: faisabilité, coûts garantis

Propriété de la Municipalité, le terrain retenu est classé en zone d'intérêt général sans limites de hauteur ni de volumétrie. Il est mis gracieusement à disposition, sur le principe de l'octroi d'un droit distinct et permanent (DDP).

Libre de charge émotionnelle: risques d'opposition éradiqués

Au centre ville et proche des voies de transports, tel l'emballage rêvé d'une institution culturelle appelée à rayonner, ce site protégé des éventuels remous émotionnels, est minutieusement choisi. Le concept propose un mode d'intégration optimal dans la cité comme articulation entre la vieille ville et les rives du lac, exempte de voisins directs ou de vestiges historiques. D'ailleurs, le Conseil communal vécut un moment de rare unanimité lorsque, in corpore et d'une seule voix, il avalisa le projet de candidature.

Subtiles résonances d'une programmatique au service du rayonnement

La conception verticale du Musée invite à s'élever entre art et nature, entre modernité et histoire. La programmatique proposée pour le site d'Yverdon-les-Bains répond scrupuleusement au cahier des charges (+10% de surfaces disponibles). Comme une extension logique le futur Musée Cantonal des Beaux-Arts, situé sur le « Quai n°1 » de la Gare d'Yverdon-les-Bains, trouvera son prolongement naturel dans la réhabilitation de l'actuelle Place d'Armes qui pourrait s'exprimer en parc paysagé moderne dédié aux passants et peut-être à l'art sculptural.

Une mobilisation marquée

Dans le cadre de la réflexion globale sur les contours d'un Musée cantonal des Beaux-Arts au XXI^e, la municipalité d'Yverdon-les-Bains souhaite apporter au Canton sa contribution en organisant une université d'été à rayonnement européen (voir p.3).

Toute la région soutient cette candidature ! Un premier appel pour la constitution d'un Comité de soutien a généré à ce jour, la participation de plus de 30 communes et 126 entreprises et personnalités du district ! Si vous souhaitez adhérer à ce Comité, merci de prendre contact avec le Secrétariat Général : 024 423 60 67, dam@ybl.ch.

Editorial

Chères Yverdonnoises,
chers Yverdonnois,

Ce nouveau numéro de Bonjour que vous tenez entre les mains inaugure une nouvelle étape de la présente législature. Depuis le 1er juillet dernier, le soussigné a repris les fonctions de Syndic de la Ville. Qu'il me soit permis en préambule d'adresser mes chaleureux remerciements à M. Rémy Jaquier, notre Syndic sortant, qui a su pendant les sept ans et demi de son mandat tenir fermement les rennes de la Ville et piloter les nombreux changements auxquels elle est désormais confrontée. Grâce à lui, à la Municipalité, au Conseil communal et à vous toutes et tous, Yverdon-les-Bains se tourne désormais vers l'avenir avec de nombreux nouveaux projets aussi stimulants qu'enthousiasmants.

Pôle d'importance cantonale dont le statut s'est encore affirmé depuis la création du nouveau district Jura-Nord vaudois, notre cité entend jouer pleinement son rôle de capitale régionale. J'en veux pour preuve le programme d'agglomération en cours d'élaboration, qui associe étroitement neuf commu-

nes dans la recherche de solutions durables visant à améliorer la qualité de vie tout en proposant des conditions très favorables pour leur développement économique, social, culturel et associatif. Des projets tels que le Centre sportif aux Isles, le Conservatoire de musique, l'aménagement du secteur Gare-Lac ou encore les démarches qualité de vie dans les quartiers sont autant de signes concrets marquant notre volonté d'anticiper les défis de notre avenir.

Le dépôt du dossier de candidature en vue de l'accueil du Musée cantonal des Beaux-Arts constitue un élément particulier de cette dynamique. Il s'agit à la fois de démontrer la volonté de notre région de jouer un rôle important dans le développement du canton, mais également de montrer qu'elle en a les compétences. La mise sur pied d'une université d'été sur ce thème, en collaboration avec différents instituts universitaires, en est la preuve concrète.

Je me réjouis beaucoup de l'honneur qui m'est donné de reprendre la responsabilité de notre ville et de poursuivre le travail dans ce contexte extrêmement dynamique et positif.

Daniel von Siebenthal
Syndic

Dans ce numéro :

Echanges culturels avec Winterthur Programme des visites du prix Wakker	page 2
Balades à vélo	page 3
Projet aggro'Y	pages 4 et 5
Camps et vacances	page 6
Le bouquet de subventions estivales 2009	page 7
Tour de France le 19 juillet	page 8

Nouveau poste de déléguée à l'intégration



La Municipalité a accepté la création d'un nouveau poste de déléguée à l'intégration rattaché au Service des Affaires Sociales (SAS). La mission incombant à cette collaboratrice est la suivante :

- Proposer à la Municipalité et développer la politique d'intégration de la Ville d'Yverdon-les-Bains
- Assurer le leadership et le suivi des activités de la Commission Consultative Suisses-Immigrés
- Concevoir et mettre en œuvre des projets devant favoriser l'intégration
- Assurer le lien et collaborer avec l'ensemble des services de l'administration

et des partenaires du réseau d'intégration aux plans communal, cantonal et fédéral.

La Municipalité souhaite bienvenue et plein succès à Mme Katja Blanc dans ses nouvelles fonctions.

Affaires Sociales

Madame **Katja Blanc** est la Déléguée communale à l'Intégration depuis le 1^{er} juin 2009.

Après avoir appris 2 langues et voyagé en Amérique du Nord et Centrale, en Espagne et en Angleterre pendant 3 ans, j'ai travaillé, de 1982 à 1994, dans l'humanitaire au Moyen Orient et en Afrique. Avec le CICR, je suis partie en mission comme déléguée de l'Agence de Recherche, aspect social du travail du CICR, au Liban et en Ouganda.

Ensuite, avec MSF (Médecins sans frontières) j'ai été administratrice de capitale en Ouganda et gère une équipe médicale. Le projet avait été repris de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) du Département Fédéral des Affaires Etrangères.

Au HCR (Le Haut Commissariat des Réfugiés de l'ONU), j'étais responsable d'un camp de réfugiés au Burundi où le travail était surtout axé sur la survie et la réconciliation.

Avec ces expériences à l'étranger, vivre et partager différentes cultures en étant moi-même étrangère, m'ont permis de renforcer mes propres racines et aussi d'acquérir une ouverture à l'échange inter-culturel.

Revenue en Suisse, j'ai travaillé comme responsable d'un centre de requérants d'asile durant 7 ans, puis dans l'accueil de classes dans une ferme pédagogique de la Ville de Lausanne.

Comme déléguée à l'intégration mon premier objectif sera d'ouvrir la discussion avec tous les acteurs de l'intégration. Le succès de mon poste est

particulièrement tributaire de la volonté politique ainsi que de la communication et de l'acceptation de la population. Pour cela, j'envisage d'établir un état des lieux des actions et des partenaires de l'intégration à Yverdon-les-Bains.

Mes deux objectifs suivants sont **visibles** et **accessibles**.

Comment informer, communiquer et discuter de l'intégration avec l'ensemble de la population, y compris les immigrés ? Une fois un projet défini, il faut encore expliciter et faire comprendre les enjeux, les conséquences qu'il va entraîner et l'orientation qu'il contribuera à donner à l'ensemble de la société. Ainsi, montrer que les immigrés ne sont pas les seuls à être bénéficiaires d'un tel projet mais bien l'ensemble de la société.

Mon but est de proposer une politique active d'intégration plurielle qui prenne appui sur les fondements politico-culturels spécifiquement suisses, tout en les enrichissant, élargissant et diversifiant toujours davantage.

Katja Blanc

Si tu veux construire un bateau, ne commence pas par ameuter des gens de partout, à rechercher planches et outils, mais essaie de donner à ceux qui t'entourent le goût de la haute mer. Antoine de Saint Exupéry

Coordonnées de la déléguée à l'Intégration :

Madame Katja Blanc
Déléguée à l'Intégration
p.a. Service des Affaires Sociales
Rue des Pêcheurs 8A
1401 Yverdon-les-Bains
tél. 024 423 69 00
fax 024 423 69 03
email : katja.blanc@yverdon-les-bains.ch

Balades guidées à vélo

Rappel du programme

Toutes les balades sont gratuites, durent 1h30 et partent depuis la Place Pestalozzi (plus d'informations sur www.yverdon-les-bains.ch/agenda21 ou dans le Bonjour no 34).

Lundi 13 juillet / 19h

L'histoire du livre à Yverdon-les-Bains

Par Marie-Laure Meier, Responsable de la Bibliothèque publique et Françoise Waridel, Conservatrice du Centre de documentation et de recherche Pestalozzi.

Mardi 21 juillet / 19h

La balade des fontaines

Par Antoine Sordi, collaborateur du Service des Energies de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Lundi 10 août / 19h

« Quand on ira sur les chemins... à bicyclette » à la découverte de la

scène artistique yverdonnoise

Par Brigitte Romanens-Deville, directrice du théâtre L'Echandole et Présidente de la Fête de la Musique à Yverdon-les-Bains.

Jeudi 13 août / 19h

Le passé industriel d'Yverdon-les-Bains

Par Herbert Chautems, ancien professeur de gymnase, passionné de cyclotourisme.

Lundi 17 août / 19h

« Quand on ira sur les chemins... à bicyclette » à la découverte de la scène artistique yverdonnoise

Par Brigitte Romanens-Deville.

Mardi 18 août / 19h

Bonheurs et malheurs du cycliste yverdonnois

Par Pro Velo Yverdon-les-Bains.

Mardi 25 août / 19h

Bonheurs et malheurs du cycliste yverdonnois

Par Pro Velo Yverdon-les-Bains.

Dimanche 30 août / 14h

La Grande Cariçaie et sa gestion

Par Jocelyne Ducret, guide du patrimoine et accompagnatrice nature.

Jeudi 3 septembre / 19h

Rues aux noms curieux : une autre histoire de la ville

Par Claudine Fivaz Giroud, Guide-interprète du patrimoine.

Dimanche 6 septembre / 14h

La Grande Cariçaie et sa gestion

Par Jocelyne Ducret.

Samedi 12 septembre 10h30 et 14h30

La balade des fontaines

Par Antoine Sordi, collaborateur du Service des Energies de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Dimanche 13 septembre 10h30 et 14h30

La balade des fontaines

Par Antoine Sordi.

Jeudi 17 septembre / 19h

Rues aux noms curieux : une autre histoire de la ville

Par Claudine Fivaz Giroud.

Dimanche 20 septembre / 14h

Les oiseaux des Tuileries et environs

Par Jean-Luc Gauchat, Président du Cercle ornithologique et de Sciences naturelles d'Yverdon-les-Bains (Cosny).

Mardi 22 septembre / 19h

L'immigration à Yverdon-les-Bains, vue par plusieurs communautés étrangères

Par Anilda Dewarrat, représentante de la communauté brésilienne à la Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI), avec le concours de représentants d'autres communautés.

« Un Musée des Beaux-arts pour le XXI^e siècle »

Université d'été

Du 17 août au 11 septembre 2009

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains a développé une politique destinée à favoriser les liens entre différents centres de formation nationaux et internationaux en proposant à des étudiants et des instituts de travailler sur des cas concrets, à ciel ouvert. Le deuxième axe de cette politique vise la promotion des sciences et des technologies auprès du grand public. Cette année, afin de marquer la reconnaissance de l'obtention du Prix Wakker 2009, une université d'été a été mise sur pied. Des étudiants d'origines et spécialités multiples sont invités à s'intégrer dans un projet interdisciplinaire exigeant et d'actualité.

Ce projet se situe hors de toutes considérations politiques, liées aux procédures de choix d'un site pour le futur Musée Cantonal des Beaux-arts. Dans une réflexion globale sur le concept d'un nouveau musée, il semble intéressant d'aborder cette thématique en y intégrant le regard de nos futurs ingénieurs, architectes ou muséographes, bâtisseurs de demain. Dans cet esprit, un jury, attribuera un prix aux équipes pluridisciplinaires chargées d'élaborer un travail commun, est en phase de constitution. Seront invitées à y participer : des personnalités issues des domaines des beaux-arts, de l'ingénierie, de l'architecture, les représentants des villes candidates pour l'implantation du futur Musée Cantonal des Beaux-arts, des représentants du canton et du groupe de travail chargé d'étudier le dossier.

Cadre de travail de l'université d'été
Les statuts du Conseil international des

musées (ICOM) proposent la caractérisation suivante du musée : « une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation. »

Un musée n'est pas qu'un entrepôt ou une enveloppe; il n'est jamais seulement une étape sur la carte des transhumances culturelles : il s'inscrit dans une communauté ou dans une société qu'il contribue à former. Même si nous refusons de penser le musée comme dépôt de la mémoire, même s'il n'est plus ce temple du goût ou ce substitut d'école, le musée continue de renvoyer malgré tout à notre manière de voir, à notre rapport au monde, pris désormais entre développement durable et urbanisme mesuré. Pour tenter de répondre au défi posé par le musée du XXI^e siècle, les journées d'études de l'université d'été d'Yverdon-les-Bains réunissent des spécialistes autour de trois thèmes fondamentaux :

• **l'urbanisme**, car il s'agit de penser le musée dans ses relations avec le tissu urbain, avec la communauté qui l'habite, pour en faire le terme d'un partage social, consenti, avec ses publics ;

• **l'utopie**, car si le musée est un reflet du monde, il s'agit plus souvent d'une vision qui construit son objet sans toutefois en rendre compte de manière objective ;

• **le déploiement**, car la nature multidimensionnelle du musée doit être matérialisée aujourd'hui avec

le déploiement des nouvelles technologies, matériaux et interfaces dans le sens du développement durable.

L'élaboration du programme de l'université d'été est le fruit de partenariats d'univers multiples et internationaux, qui apportent une couleur toute particulière et inédite à cette démarche formative.

Partenaires (au 9 juin 2009)

- Municipalité d'Yverdon-les-Bains
- Université de Neuchâtel (UNINE-IHAM Institut d'Histoire de l'art et de Muséologie), Neuchâtel, direction académique
- Politecnico di Milano, Centro Studi Polis-maker, Polo regionale di Como, Italie
- Technische Hochschule, Berlin
- Fondation O. Kokoschka, Vevey
- Académie Suisse des Sciences Techniques (SATW), Zurich
- Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud HEIG-VD, Yverdon-les-Bains
- Haute école Arc, La Chaux-de-Fonds
- Museumfabrik, Lucerne
- HES-SO, Delémont
- Maison d'Ailleurs (MdA), Yverdon-les-Bains
- Musée d'Yverdon et région, Yverdon-les-Bains
- Black-out, Yverdon-les-Bains

Aspects académiques formels

- 28 périodes de cours (réparties sur 3 jours), 2 crédits ects
- 130 heures de travail individuel (réparties sur 22 jours), 5 crédits ects
- 20 heures d'encadrement des projets (réparties sur 8 jours)
- 7 crédits ECTS au total

SOS accueil étudiants : voir en page 8

Baisse du prix du gaz naturel

Lors de sa séance du 4 juin dernier, la Municipalité a décidé d'adapter le prix du gaz naturel en reportant la diminution du prix d'achat prévisionnel pour les mois à venir annoncée par le fournisseur du Service des Energies, la société Gaznat SA.

Cette baisse de l'ordre de 15 % (14,3 pour être précis) entrera en vigueur le 1^{er} juillet prochain. Elle est le reflet de la forte décade de la consommation de produits dérivés du pétrole brut, conséquence de la crise économique, qui a conduit à une baisse de prix de ce dernier. Le prix du gaz naturel étant étroitement lié à celui du pétrole, mais avec un décalage dans le temps, cette baisse intervient à un moment où la tendance du prix du pétrole est plutôt à la

hausse. Ce phénomène, à première vue paradoxal, s'explique par le mécanisme complexe de fixation du prix du gaz naturel en fonction de l'évolution de celui du pétrole brut. Ce mode de calcul permet d'atténuer la volatilité du prix du gaz naturel, qui ne suit pas une courbe en forme de dents de scie, comme c'est le cas pour le pétrole, mais une sinusoïdale relativement plate.

Cette annonce, à première vue réjouissante, ne doit pas occulter le fait qu'elle est la conséquence directe du ralentissement économique mondial. En reportant rapidement la diminution du prix d'achat sur le consommateur, la Municipalité souhaite ainsi aider tant les particuliers que les entreprises à surmonter les difficultés actuelles que chacun souhaite passagères.

Cette décision est en parfaite adéquation avec la volonté de la Municipalité de voir la Ville disposer d'un Service public distributeur d'énergies performant, à l'écoute du marché et capable d'agir dans l'intérêt de ses clients tout en préservant les intérêts financiers de la Commune.

Service des Energies

Un projet d'agglomération au service de toute la population!

D'ici 2020, le projet d'Agglomération yverdonnoise aggloY devrait être réalisé. Nous serons alors prêts à accueillir dix mille habitants et six mille emplois supplémentaires dans de bonnes conditions. Tel est l'objectif de notre développement. Pour y parvenir, plusieurs mesures doivent être prises dans les neuf communes de l'agglomération: Yverdon-les-Bains, Grandson, Valeyres, Montagny, Chamblon, Treycovagnes, Gressy, Pomy et Cheseaux-Noréaz.

Vous trouverez ici une présentation de base du projet. Pour en savoir plus, consultez le site www.aggloy.ch ou prenez contact avec les représentants de votre commune ou avec le Bureau d'agglomération.

Qui travaille sur le projet?

Le projet est suivi par toutes les Municipalités concernées et coordonné par un **Comité de pilotage politique** de 11 membres. Chaque commune y délègue un-e représentant-e, la commune d'Yverdon, deux. Le Conseil d'Etat y est également représenté. Ce comité de pilotage est présidé par Rémy Jaquier, Syndic d'Yverdon. Les autres membres sont: Blaise Nicole, Chamblon, Gérald Charbon, Cheseaux-Noréaz, François Payot, Grandson, Willy Gonin, Gressy, Philippe Wagner, Montagny, Christian Pellaux, Pomy, Martine Rauber, Treycovagnes, Claude Stoecklin, Valeyres-sous-Montagny et Paul-Arthur Treyvaud, Municipal, Yverdon-les-Bains, ainsi que Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat.

Un **Groupe technique** assure le suivi des travaux. Il est composé de 3 représentants des services communaux: Markus Baertschi et John Aubert, du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments (URBAT), pilote du projet pour la Ville, et Sandro Rosselet, du Service des Travaux et de l'Environnement (STE). Le canton est représenté par Véronique Bovey-Diagne du Service du développement territorial, de Thierry Merle du Service de la mobilité et d'Olivier Roque du Service de l'économie, tourisme et logement. L'ADNV est représentée par Christine Leu. La communication est sous la responsabilité d'Aude Aegerter, chargée de communication de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

La supervision générale est effectuée par le **bureau d'agglomération**, Jean-Daniel Girard, chef de projet et son adjoint, Micaël Tille. Ils sont chargés des contacts avec les mandataires et de l'ensemble du suivi administratif, financier et technique.

Combien ça coûte et qui paie?

Au total, le coût du projet est estimé à 150 millions de francs, infrastructures souterraines comprises, dont 105 millions pour financer les mesures prioritaires. Le financement est assuré par les communes, le Canton et la Confédération dont la subvention prévue se monte à 28 millions de francs au total.

Pourquoi ce projet et comment?

A l'origine du projet, la « Politique des agglomérations de la Confédération » lancée en 2001. Trente projets ont été retenus par Berne, dont cinq touchent le Canton de Vaud: AggloY, ainsi que les projets de Lausanne-Morges et le projet franco-valdo-genevois.

L'idée de base de ces projets est de répondre à l'évolution démographique – cent mille habitants de plus d'ici 2020 sur le Canton – ainsi qu'à l'impact de celle-ci en termes de nuisance et d'atteinte au paysage. Pour cela, nous devons coordonner le développement de l'urbanisation et celui des transports. Concrètement, il faut favoriser la mixité « commerces, habitat, emplois » pour éviter de longs déplacements. Le développement doit permettre de recréer des espaces publics de qualité afin que les agglomérations soient attractives pour les habitants et les entreprises. Les projets d'agglomération visent à améliorer la qualité du cadre de vie et des équipements existants.

Quelles sont les orientations du projet d'agglomération et qu'allons-nous faire?

Pour concilier mobilité et développement urbain, notre agglomération bénéficie de conditions favorables: elle est accessible facilement au réseau des villes suisses, son centre dispose d'un potentiel de friches urbaines; elle peut développer la mobilité douce, améliorer le paysage et la proximité, la voiture a pris une place prédominante et les transports publics restent peu attractifs. Ce sont là des conditions posées pour bénéficier de l'appui financier de la Confédération.

Les concepts de base concernent le transport individuel motorisé et les transports publics, le stationnement, ainsi que la mobilité douce et le paysage. Ils se concrétisent en 30 mesures, dont 21 sont prioritaires. Celles-ci ont été regroupées en 11 paquets de mesures (PM) que nous présentons sur le plan.

Où en est-on aujourd'hui?

Travaux terminés

Les concepts de base sont établis.

Travaux en cours

Ces concepts se traduisent dans des mesures d'aménagement, en cours d'élaboration. Les avant-projets devront être terminés à fin 2009.

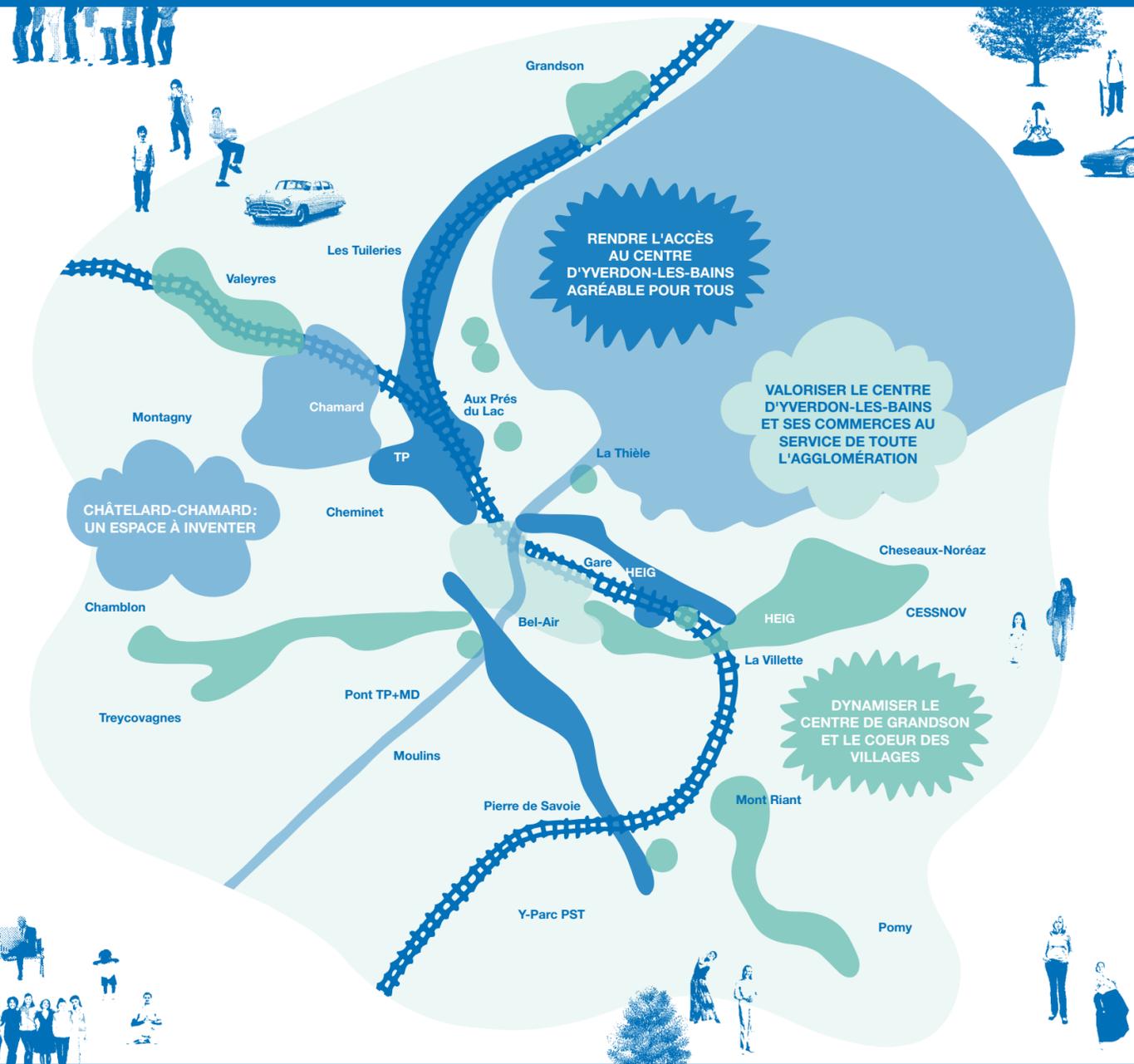
Travaux à effectuer

a) Projets prioritaires

De 2010 à 2013, les 21 avant-projets prioritaires seront travaillés afin d'en faire des projets définitifs. Leur exécution débutera dès 2011 et les travaux devront être terminés en 2015.

b) Autres projets

Pour les 9 projets ultérieurs, les études préliminaires débuteront en 2011 et les travaux entre 2016 et 2020.



Yverdon-Les-Bains, juillet-août 2009

Projections de courts métrages:

Décliner la ville

Ces manifestations sont organisées dans les cadres des activités réalisées dans l'objectif de promouvoir le Prix Wakker 2009, attribué à la Yverdon-les-Bains.

6 programmes de courts métrages internationaux d'une durée d'environ 55 minutes:

- 7 août Décliner la ville: Délire**
La ville comme une invite à perdre la tête, à se laisser emporter sans retenue.
- 14 août Décliner la ville: Musique**
La ville comme une partition qui organise – ou désorganise – les sons du quotidien.
- 21 août Décliner la ville: Société**
La ville comme une construction, une reconstruction d'espaces culturels et sociaux.
- 24 juillet Décliner la ville: Mouvements**
La ville comme un espace occupé par la troupe de danse du chorégraphe Philippe Saire.
- 28 août Décliner la ville: Imagination**
La ville comme un écran blanc sur lequel on peut projeter les fantasmes et craintes face au futur.

7 juillet Décliner la ville: Expérimentation
La ville comme un lieu de recherche architecturale et d'expérimentation de l'environnement urbain.



Vacances: camps et colonies

Le service Éducation et Jeunesse met sur pied des camps et propose différentes prestations durant les vacances scolaires. Différentes activités (camps, loisirs, excursions, ateliers et sports) sont organisées pour les enfants et les jeunes.

Été

Centre Aéré (4-10 ans)

Le Centre aéré a lieu durant les 7 semaines de vacances d'été à la Cure d'Air au bord du lac. Le centre accueille les enfants directement sur place le matin (entre 7h30 et 8h45) jusqu'à 18 heures. Les parents ont la possibilité d'y inscrire leurs enfants pour une ou plusieurs semaines. Des activités d'intérieur et d'extérieur sont organisées sous la responsabilité de moniteurs et de monitrices (baignades, ateliers de bricolage, modelage, peinture, cuisine, théâtre, etc.). Avec 60 enfants présents chaque jour, ce sont quelque 300 enfants qui fréquentent le centre pour plus de 200 familles concernées.

Colonies (4-13 ans)

Deux colonies d'été sont organisées dans les maisons du Jura appartenant à la commune d'Yverdon-les-Bains, soit 4 semaines à la colonie Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix (55 places) et 2 semaines à celle de Bellevue à Mauborget (45 places). Les colonies ont lieu durant les premières semaines de vacances scolaires estivales.

Ados Loisirs (11-16 ans)

Ados Loisirs propose différents camps et activités se déroulant sur une journée durant les quatre premières semaines des vacances scolaires d'été. Plus de trente ateliers (photographie, art et récupération, danse, etc.) ou sorties « fun » et sportives (spéléologie, chiens de traîneau, canyoning, voile, pêche, via ferrata, etc.) sont ainsi proposés aux jeunes gens d'Yverdon-les-Bains et région

Automne

Colonies (4-13 ans)

Pour la première fois cette année, un camp de deux semaines sera organisé à la colonie Jolie-Brise pendant les vacances d'automne.

Passeport-vacances (8-16 ans)

Le Passeport vacances d'Yverdon-les-Bains a lieu durant les deux semaines des vacances d'automne. Il fêtera en 2009 ses 30 ans d'existence. Le Passeport vacances permet aux jeunes de participer à différentes activités organisées tout au long de ces quinze jours. Chaque année, ce sont plus de 500 enfants et adolescents qui participent aux quelque 170 activités proposées.

D'autres prestations existent dans la région (scouts, par exemple). Le service Éducation et Jeunesse invite les parents à se renseigner auprès du Groupement romand des activités de jeunesse (GRAJ), de Pro Juventute ou du Service de l'éducation physique et du sport du département de l'économie (canton de Vaud) qui recensent les différents camps organisés à l'intention des jeunes de 4 à 20 ans.

Service Éducation et Jeunesse



Échange culturel avec Winterthur

Comme annoncé dans le N°34 du journal bonjour, un échange marquant le 40^e anniversaire du jumelage des villes d'Yverdon-les-Bains et Winterthur, va permettre aux habitants des villes jumelles de découvrir les richesses respectives des deux cités. Dans cette optique, la ville de Winterthur, par sa délégation du jumelage a le plaisir de proposer le programme suivant:

Le samedi 29 août 2009

08h07-10h35: Déplacement en train à Winterthur et accueil en musique à la gare
 Dès 10h50: Visite guidée de la vieille ville de Winterthur
 12h: Réception officielle à l'Hôtel de ville; accueil par le Président de la ville de Winterthur, Ernst Wohlwend
 12h30: Cocktail dinatoire dans le parc de l'Hôtel de Ville
 14h15-17h30: Activités individuelles selon inscriptions
 17h30: Souper et prise de congé
 19h28-21h52: Retour en train

Le programme détaillé des activités est sur le site de la commune.

Choix des activités sur place:

1° Technorama, 2° Parc à gibier «Bruderhaus», 3° Château de Kyburg, 4° Les Musées de Winterthur, 5° Visite guidée «Développement urbain», 6° Programme libre.

Conditions de participation:

- Peuvent s'inscrire à cet échange, tous les résidents Yverdonnois intéressés.

- Le nombre de participants étant limité, seules les deux cents premières inscriptions seront prises en considération.

Afin de garantir un déroulement optimal, une participation financière est demandée selon les modalités suivantes:

	PLEIN TARIF	ABT DEMI TARIF	AG
ADULTE DÈS 16 ANS	30.-	20.-	10.-
ENFANT	10.-	10.-	10.-

Chaque famille inscrite recevra la documentation personnalisée et le matériel de voyage dans la semaine précédant l'échange.

Inscription et paiement: au Greffe municipal, Hôtel de ville, 1^{er} étage (vous obtiendrez votre billet de CFF au moyen de votre quittance, donc conservez-la!)

Délai d'inscription: Vendredi 31 juillet 2009.

ÉCHANGE CULTUREL AVEC WINTERTHUR - BULLETIN D'INSCRIPTION			
NOM(S) ET PRÉNOM(S):			
ADRESSE:			
NB DE PARTICIPANT ACTIVITÉ: N°1 ___ N°2 ___ N°3 ___ N°4 ___ N°5 ___ N°6 ___			
TARIF CFF	PLEIN TARIF	ABT DEMI TARIF	AG
ADULTE(S)	_____ À FR. 30.-	_____ À FR. 20.-	_____ À FR. 10.-
ENFANT(S)	_____ À FR. 10.-	_____ À FR. 10.-	_____ À FR. 10.-
PRIX TOTAL:			

Le bouquet de subventions estivales 2009

Le bouquet de subventions estivales est proposé par l'Agenda 21 de la Ville d'Yverdon-les-Bains pour favoriser la mise en œuvre du développement durable au quotidien.

Quoi ?

Le bouquet de subventions estivales propose des réductions sur l'achat des produits suivants:



2000 économiseurs d'eau pour douche et/ou robinet

33 vélos électriques



175 abonnements CFF (150 ½-tarifs et 25 AG)



200 abonnements Mobility Carsharing



Comment ça marche ?

Pour profiter de ces offres, il suffit de vous présenter au guichet du service de l'Urbanisme et des Bâtiments (2^e étage de l'Hôtel de Ville) avec une pièce d'identité.

- Pour les économiseurs d'eau, vous recevrez directement un ou deux bon(s) de réduction.
- Pour les offres concernant la mobilité, les bons de réductions seront distribués par tirage au sort.

Vous devez donc vous inscrire à notre guichet (ou par mail à agenda21@yverdon-les-bains.ch) afin de participer au tirage au sort (voir dates ci-dessous).

Une fois que vous avez reçu votre bon de réduction, vous vous rendez dans un des magasins partenaires de la Ville qui vend ce produit et vous pouvez bénéficier de la subvention.

Une personne peut recevoir une subvention pour, au maximum, deux économiseurs d'eau et une des trois offres concernant la mobilité.

Les subventions de ce volet d'été 2009 sont accordées entre le 8 juillet et le 31 décembre 2009 pour les économiseurs d'eau. Pour les offres concernant la mobilité, les bons de réductions sont valables un an après la date du tirage au sort. (date de la facturation faisant foi/dans les limites des bons de réductions disponibles)

Conditions

Etre domicilié-e à Yverdon-les-Bains, avoir 18 ans (sauf pour les abonnements ½ tarifs et les catégories « Enfant 6-16 ans » et « Jeunes 16-25 ans » des abonnements généraux CFF) et ne pas cumuler les trois offres concernant la mobilité (vélo électrique, abonnement CFF et abonnement Mobility CarSharing).



Economies d'eau sans perdre de confort: 2000 économiseurs d'eau subventionnés.

Deux bons de réduction de Fr. 5.- sont accordés aux Yverdonnois-e-s pour l'achat d'économiseurs d'eau pour la douche ou le robinet. Ces économiseurs permettent une économie d'eau d'environ 50%.

Nos magasins partenaires pour cette offre sont: Carrel SA, C. Dubath SA, Coop Supermarché Yverdon, Manor Yverdon et Migros Yverdon.

Le vélo facile et rechargeable: 33 vélos électriques subventionnés.



Une subvention de Fr. 300.- est accordée aux Yverdonnois(es) pour l'achat d'un vélo électrique (recommandé par NewRide, www.newride.ch).

Nos magasins partenaires pour ce produit sont: Discolo Giuseppe, Favre cycles et motos SA, La Poste Yverdon (Postshop), Romailier SA, Tylor Bike.

Date du tirage au sort: 30 juillet à 16h.



Pour des trajets reposants: 150 ½ tarifs et 25 abonnements généraux CFF subventionnés.

ABONNEMENTS DEMI TARIF		
TYPE DE ½ TARIF	PRIX CFF	SUBVENTION DE LA VILLE
1 AN	150.00	30.00
2 ANS	250.00	50.00
3 ANS	350.00	70.00

ABONNEMENTS GÉNÉRAUX (AG)		
TYPE D'AG	PRIX CFF	SUBVENTION DE LA VILLE (10% DU PRIX CFF)
ADULTES 25-64/65 ANS	3100.00	310.00
RETRAITÉ DÈS 64/65 ANS	2350.00	235.00
JEUNES 16-25 ANS	2250.00	225.00
JUNIOR POUR ÉTUDIANTS 25-30 ANS	2250.00	225.00
HANDICAPÉS	2200.00	220.00
ENFANTS 6-16 ANS	1500.00	150.00

Notre partenaire pour cette offre est la gare CFF d'Yverdon-les-Bains.

Date du tirage au sort: 31 août à 16h00

La voiture quand vous voulez et où vous voulez?: 200 abonnements Mobility Carsharing subventionnés.



ABONNEMENTS MOBILITY		
TYPE D'ABONNEMENTS	PRIX MOBILITY	SUBVENTION DE LA VILLE
ABONNEMENT D'ESSAIS (4 MOIS)	70.00	35.00
ABONNEMENT 1 ANNÉE AVEC AG OU ½ TARIF CFF	190.00	90.00
ABONNEMENT 1 ANNÉE	290.00	100.00

Nos magasins partenaires pour cette offre sont: La Poste (Postshop) et la Gare CFF d'Yverdon-les-Bains.

Date du tirage au sort: 30 septembre à 16h00

Pour plus d'informations: Agenda 21 de la Ville d'Yverdon-les-Bains: www.yverdon-les-bains.ch/agenda21, tél: 024 423 60 20, e-mail: agenda21@yverdon-les-bains.ch



Dimanche 19 juillet 2009

Yverdon-les-Bains

Passage du 96^e Tour de France qui se déroule en 21 étapes sur 3500 km

Qualifiée comme étant de haute montagne, cette 15^e étape, se déroulera sur la distance de 207 km 500, entre Pontarlier en France voisine et Verbier/VS en transitant par Yverdon-les-Bains, Moudon, Bulle, Les Mosses, Aigle, Martigny.

Yverdon-les-Bains se situe au km 37 de l'étape du jour; le passage du Tour de France est annoncé selon le dispositif suivant:

- Passage de la caravane vers **11h16**
- Arrivée des coureurs vers **12h56**

Itinéraire

Av. de Grandson, rue de Neuchâtel, place Bel-Air, rue des Remparts, rue du Casino, rue Haldimand, rue Cordey, carrefour des Quatre-Marronniers, avenue des Bains, route de Pomy.

Circulation

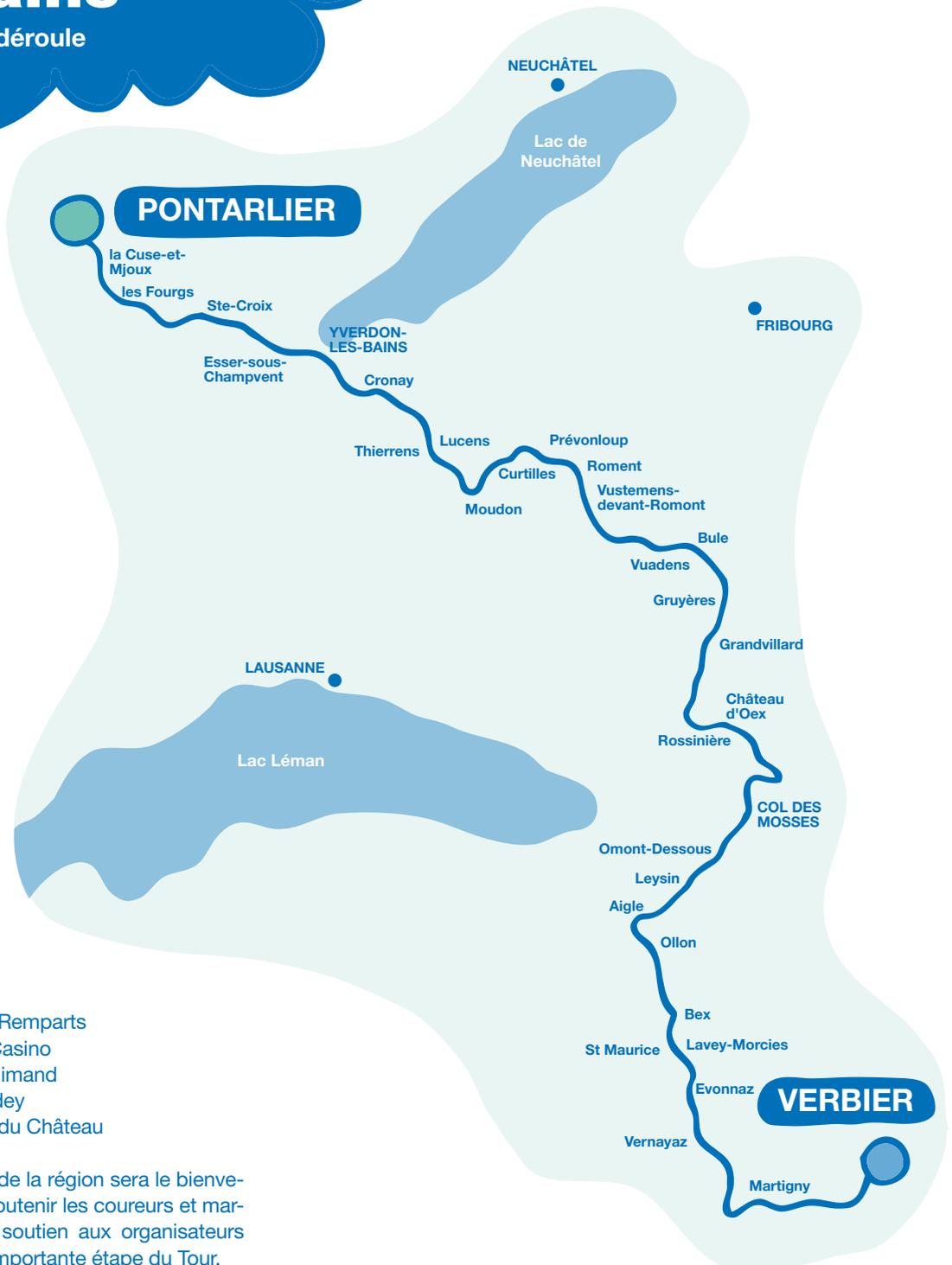
Les routes seront fermées à la circulation de **10h à 14h**. Toutefois, l'axe rue des Casernes, rue de l'Ancienne-Douane restera ouvert à la circulation routière jusqu'à **11h** (système fermeture Eclair).

Stationnement

Les rues et parking suivants seront interdits au stationnement de **07h à 14h**:

- rue des Remparts
- rue du Casino
- rue Haldimand
- rue Cordey
- parking du Château

Le public de la région sera le bienvenu pour soutenir les coureurs et marquer leur soutien aux organisateurs de cette importante étape du Tour.



Cherche chambres pour étudiants durant la période du 17 août au 11 septembre!

Université d'été:

« Un musée des beaux-arts au 21^{ème} siècle »

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains accueille des étudiants de niveau Bachelor et Master pour un programme de formation de haut niveau.

Souhaitez-vous participer à l'aventure ?

Disponibilités: de 1 mois à 15 jours

Défraiements: à discuter

Repas: organisés par la Ville, petit-déjeuner inclus

Provenance des étudiants: Italie, Allemagne, autres pays européens

Renseignements: Daniel-André Morend, 024 423 60 67 – dam@ylb.ch

La Municipalité remercie chaleureusement toute personne qui souhaite s'impliquer dans la démarche.

Impressum

Conception et réalisation: studio KO
Impression: imprimerie cornaz sa

Editeur responsable:
Commune d'Yverdon-les-Bains
024 423 61 11, www.yverdon-les-bains.ch

Comité de rédaction:

Aude Aegerter, Markus Baertschi, Gildo Dall'Aglio, Laurent Exquis, André Gallandat, Catherine Guanzini, Rémy Jaquier, Véronique Jost, Daniel-André Morend, Pedro Camps